

SCANNER

INFO PATIENT

Le CT-Scanner ou la tomodensitométrie communément appelés scanner est un examen qui utilise des rayons X.

L'appareil est composé d'un anneau comprenant un tube à rayons X et d'une table mobile sur laquelle le patient est allongé. Le tube à rayons X tourne autour de la région du corps à examiner. Et, grâce à un système informatique puissant, des images en 3D sont obtenues.

PRÉCAUTIONS

En cas de :

- **grossesse avérée ou suspectée,**
- **insuffisance rénale,**
- **diabète,**
- **allergie à l'iode,**

le **signaler** systématiquement lors de la prise de rendez-vous et le **jour de l'examen**.

Une **réaction allergique** en cas d'injection du produit de contraste iodé peut se produire mais elle reste exceptionnelle.

PRÉPARATION POUR L'EXAMEN

Pour **certains examens**, il est demandé d'être **à jeun 4 heures avant l'examen**. Cette **information** est communiquée au moment de la **prise de rendez-vous**, quand d'application.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

► **Sur place,**
via les accueils du Service de Radiologie

Site BRIEN—1er étage

Rue du Foyer Schaerbeekois 36
1030 Bruxelles

Site HORTA— bâtiment E2 ou Polyclinique Y

Place Van Gehuchten 4
1020 Bruxelles

► **Par téléphone**

02/ 477 37 81

► **Via le site web du CHU Brugmann**

www.chu-brugmann.be/fr/consult/request.asp

Il est demandé de **transmettre une copie ou photo de votre prescription médicale** lors de **votre prise de rendez-vous** (soit par email à rdvradio@chu-brugmann.be, soit au guichet d'accueil de Radiologie).

Cela nous permet de vérifier que votre prescription satisfait les exigences légales, pour vous accueillir de façon optimale.

Le **service de Radiologie se réserve le choix des prestataires** pour votre examen.

L'examen peut être effectué par un (une) infirmier (ère) ou un(e) technologue en imagerie médicale sous la supervision d'un médecin homme ou femme radiologue.

INSCRIPTION

LE JOUR DE L'EXAMEN

- **Emportez** avec vous vos **documents d'identité officiels** et la **prescription d'examen** transmise par votre médecin. Ces documents sont indispensables pour la réalisation de l'examen.

N'oubliez pas votre **réquisitoire** le cas échéant.

- Présentez-vous au **guichet d'accueil** du service de Radiologie **15 minutes avant votre rendez-vous.** (prendre un ticket)

- Installez-vous ensuite dans la **salle d'attente.**

- Après votre inscription, rendez-vous dans la **salle d'attente indiquée** par la secrétaire.

L'EXAMEN

Un(e) technologue en imagerie médicale ou un(e) infirmier(e) vient vous chercher et vous conduit à une cabine d'habillage.

Il /elle vous appellera par votre nom et prénom.

► En cabine d'habillage

Le(la) technologue :

- vous pose quelques **questions** afin d'exclure les contre-indications aux rayons X et aux produits de contraste iodé;

- vous invite, selon la partie du corps à examiner, à **enfiler une blouse** fournie par l'hôpital. Toute aide peut être ap-



portée par un aidant proche;

- vous explique le **déroulement de l'examen.**

► Injection d'un produit de contraste

Une injection de produit de contraste iodé peut être requise **pour certains examens.** Dans ce cas, le/la technologue vous en informe et vous place un cathéter veineux juste avant l'examen, en général au niveau du pli du coude pour administrer le produit.

Ce produit de contraste est éliminé de votre corps dans les 24 heures.

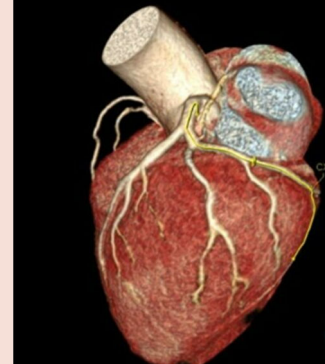
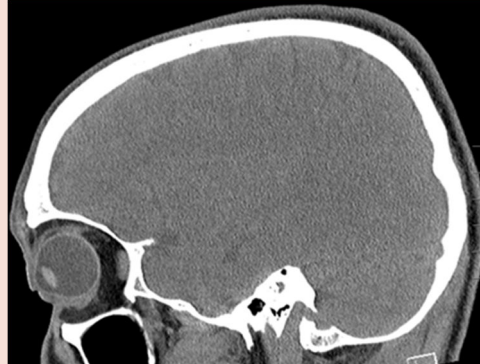
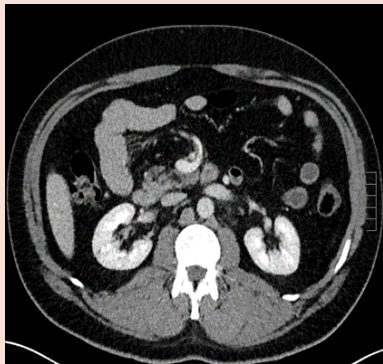
► Pendant l'examen

Vous êtes allongé sur une **table mobile**, le plus souvent sur le dos. La table **se déplace** lentement à l'intérieur d'un anneau. Pendant l'examen, il est demandé de **ne pas bouger** et de suivre les instructions données par le /la technologue.

Le/la technologue assure la surveillance de l'examen et communique avec vous par **interphone.**

► Durée de l'examen

L'examen dure environ 20 minutes.



APRÈS L'EXAMEN

Aucune contre-indication.

En cas d'injection de produit de contraste, le cathéter est retiré après l'examen et il est demandé de boire abondamment 1,5 à 2 litres d'eau pour faciliter l'élimination du produit.

RÉSULTATS

Lors de votre inscription, un **document** vous est remis avec le code et l'adresse Web pour consulter les images.

Le **rapport** d'examen est transmis au **médecin prescripteur** par voie électronique (par courrier postal, à la demande du médecin). Il appartient au médecin prescripteur de vous informer du résultat de l'examen.

PAIEMENT

La **facture est envoyée:**

► **à votre domicile**

Ou

► **sur votre eBox, (si vous avez activé votre**

eBox)

ANNULATION DE VOTRE RENDEZ-VOUS

Si vous souhaitez annuler ou reporter votre rendez-vous, cela est **possible jusqu'à 24 heures avant l'examen.**

► **Par téléphone** : 02/477 37 81

Ou

► **Via le site web** du CHU Brugmann :

<https://www.chu-brugmann.be/fr/consult/cancel.asp>

Passé ce délais, nous serions contraints de vous facturer une prestation de **30 euros** pour cause de non venue.

Le CHU Brugmann, votre partenaire dans les soins !

Des suggestions concernant nos prestations?

Nous accueillons volontiers vos feedbacks.